

Les ateliers

Enjeux d'un dispositif de Médiation Culturelle en contexte carcéral : quelles situations de communication ?

par **Eva Sandri**, Enseignante au département des Sciences du langage, Institut des Technologies de l'Information et de la Communication, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Cet atelier propose de caractériser un certain type de médiation à partir d'un projet de médiation mis en place en 2014 au musée Fabre de Montpellier. Le dispositif étudié est basé sur la participation volontaire de détenus de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone visant à leur faire commenter plusieurs tableaux du musée. Ces commentaires sont enregistrés sur des audioguides afin de faire entendre aux visiteurs non détenus d'autres voix que celles des médiateurs habituels sur les tableaux. Ce dispositif de médiation est donc une situation de communication inédite entre pairs puisqu'une catégorie de visiteurs s'adresse à une autre et que cette catégorie n'est pas celle attendue puisque ce sont les détenus qui s'adressent aux visiteurs traditionnels. En effet, les participants produisent le contenu culturel et le transmettent à l'extérieur de la prison alors que les projets de médiation culturelle ont plutôt tendance à procéder dans le sens inverse : livres, catalogues d'exposition, films, expositions virtuelles, vont du musée vers la prison.

Pédagogie contrainte pour un public contraint ?

par **Chantal Charnet**, Professeur des Universités en Sciences du langage, spécialiste de pédagogie numérique, Université Paul-Valéry Montpellier 3 et **Ludvine Fabre**, Ingénieur techno-pédagogique, Service des usages numériques, Université Paul-Valéry Montpellier 3

L'enseignement à distance demande une ingénierie adaptée des dispositifs et des enseignements dans l'enseignement supérieur. Cet atelier propose de s'interroger collaborativement sur les contraintes pédagogiques de la distance et des publics spécifiques en voyant leurs divers impacts et les mises en œuvre qui peuvent être proposées selon les secteurs : organisation des formations, des enseignements, transmission de contenus, activités d'apprentissage en ligne, évaluation, échanges avec les étudiants,

Apprendre en milieu carcéral : état de la recherche.

par **Lucie Alidières-Dumonceaud**, Docteur en Sciences du langage, Université Paul-Valéry Montpellier 3 et **Bruno Bonu**, Maître de conférence en Sciences du langage, spécialisé en interaction et environnements technologisés, Université Paul-Valéry Montpellier 3, PRAXILING UMR 5267

Cet atelier a pour objectif de cerner les recherches développées dans le secteur de l'apprentissage en prison ; il montrera quels secteurs les chercheurs ont investis et avec quelles méthodologies. La discussion portera sur les développements possibles dans une recherche-action.

Informations pratiques

Rencontre Université-Prison La place du numérique

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Site Saint-Charles
Rue du Professeur Henri-Serre
34080 Montpellier
Salle des colloques 1

Comment venir ?

Depuis la gare SNCF :
Tramway Ligne 1 - Direction MOSSON
Arrêt PLACE ALBERT 1^{er}

Inscriptions, Informations

idefi-action@univ-montp3.fr
Entrée libre, repas inclus pour toute inscription

Comité d'organisation

Lucie Alidières-Dumonceaud, Docteur en Sciences du langage, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Chantal Charnet, Professeur des Universités en Sciences du langage, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Ludvine Fabre, Ingénieur techno-pédagogique, Service des usages numériques, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Olivier Scherer, Ingénieur techno-pédagogique, Service des usages numériques, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Cette rencontre est organisée dans le cadre du programme IDEFI - UM3D.



Graphisme : Peter Mepa, Service des usages numériques, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Présentation

La première Rencontre Université – Prison (RUP) organisée par l’université Paul-Valéry Montpellier 3 propose à ses participants d’échanger sur les problématiques relatives à l’accès, la transmission, la médiatisation et l’apprentissage des savoirs et savoir-faire destinés à un public spécifique, en particulier les personnes placées sous main de justice. Elle est l’occasion de s’interroger sur les manières dont le

numérique peut permettre de s’affranchir des distances temporelles et spatiales entre ces deux domaines.

Notre propos s’intéressera au questionnement de trois objets pouvant caractériser et favoriser des trajectoires d’études chez les personnes incarcérées : **la pollinisation des savoirs, l’environnement d’apprentissage personnel et la recherche-action.**

La **pollinisation des savoirs** ou « comment construire une pédagogie en co-apprentissage » s’inscrit dans une perspective d’apprentissage / acquisition collaborative qui peut être un levier en milieu contraint. En effet, la transmission n’est plus univoque, elle nécessite de la part des différentes parties une construction des savoirs différenciée et une scénarisation prenant en compte les contraintes spatio-temporelles.

La démarche et l’outil sont élaborés conjointement par différents acteurs du milieu carcéral. La recherche-action est entendu comme moyen qui participe de la caractérisation, l’évaluation, l’amélioration et la pérennisation du dispositif.

Ces trois thématiques seront questionnées lors d’ateliers. Le premier atelier consacré à la pollinisation des savoirs en contexte carcéral portera sur la conception de parcours pédagogiques et des formes d’adaptation possibles à l’aide du numérique. Nous pourrions ainsi nous demander quels sont les types de discours et de médiation circulants, qui sont les acteurs ressources (administratifs, pédagogiques) et quelles sont les procédures mises en œuvre.

Dans un second temps, nous envisagerons **l’environnement d’apprentissage personnel** comme outil numérique. Dans cette perspective, quelle est la place accordée aux objets déconnectés ? Quels sont les dispositifs mis en place en France, à l’internationale ? Quels sont les outils, les ressources qui peuvent caractériser un environnement d’apprentissage personnel à partir de ce que nous savons des modalités pédagogiques, didactiques et éducatives entendues en prison ?

Enfin, nous aborderons la **recherche-action** comme processus innovant basé sur une expérience du terrain carcéral. Nous détaillerons ces différentes phases au regard des problématiques soulevées dans les précédents ateliers. Nous interrogerons des procédés d’enquête tels que la captation des activités sociales en prison et leur description endogène, par les participants en situation.

Programme

8h30	Accueil
9h - 9h30	Ouverture Jean-Michel Ganteau, Vice-Président en charge du Conseil Scientifique (UPVM3) et Cécile Poussard, chargée de mission IDEFI (UPVM3)
9h30 - 10h30	Conférence 1 <i>Prison pedagogies: What works?</i> par Anne Pike (Institute of Educational Technology, The Open University) Conférence en anglais, traduite directement en français.
	Pause
11h - 12h15	Atelier 1 <i>Enjeux d’un dispositif de médiation culturelle en contexte carcéral : quelles situations de communication ?</i> par Eva Sandri, Enseignante au département des Sciences du langage, Institut des Technosciences de l’Information et de la Communication, Université Paul-Valéry Montpellier 3
	Repas
13h45 - 14h45	Conférence 2 <i>La recherche-action en art : du non-savoir à l’inter_vention</i> par Marie-Pierre Lassus (Maître de conférence HDR en musicologie, Université Charles-de-Gaulle Lille 3)
14h45 - 16h00	Atelier 2 <i>Pédagogie contrainte pour un public contraint ?</i> par Chantal Charnet, Professeur des Universités en Sciences du langage, spécialiste de pédagogie numérique, Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Ludvine Fabre, Ingénieur techno-pédagogique, Service des usages numériques, Université Paul-Valéry Montpellier 3
	Pause
16h15 - 17h30	Atelier 3 <i>Apprendre en milieu carcéral : état de la recherche</i> par Lucie Alidières-Dumonceaud, Docteur en Sciences du langage, Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Bruno Bonu, Maître de conférence en Sciences du langage, spécialisé en interaction et environnements technologisés, Université Paul-Valéry Montpellier 3, PRAXILING UMR 5267
17h30	Clôture

Les conférences

Prison pedagogies: What works?

par Anne Pike (Institute of Educational Technology, The Open University)
Conférence en anglais, traduite directement en français.

It is the 21st century. We live in a digital world where people strive to process vast amounts of information and stay one step ahead of new technologies. How does this relate to teaching and learning in prison? Based on research over the past 10 years with distance learners in and out of prison, I will discuss the issues for 21st century learning in a prison environment, the potential solutions and why we must get it right.

Nous sommes au XXIème siècle. Nous vivons dans un monde numérique, où chacun s’efforce de gérer de grandes quantités d’informations tout en devant s’adapter aux nouvelles technologies. Comment appliquer cela au domaine de l’enseignement et de l’apprentissage en prison ? En nous basant sur 10 années de recherche avec les apprenants à distance dans et hors de la prison, nous tenterons de trouver des solutions, indispensables, pour répondre aux besoins de l’apprentissage en milieu carcéral au XXIème siècle.

La recherche-action en art : du non-savoir à l’inter_vention

par Marie-Pierre Lassus (Maître de conférence HDR en musicologie, Université Charles-de-Gaulle Lille 3)

Avec la recherche-action en art apparaît une autre mission de la recherche, entre science et démocratie, qu’il s’agira de questionner à partir du non-savoir, en assumant l’incertitude et l’inconfort induits par ce type de recherche où le savoir n’est jamais donné d’avance mais se pense en chemin et en situation.

A partir de trois expériences singulières de recherche-action en art dans des lieux de privation de liberté mêlant des personnes de la société civile (étudiants, professeurs ou professionnels) à des personnes placées sous main de justice et/ou des personnes internées en HP, nous questionnerons la relation « recherche-art » en soulignant l’invention et la créativité requises en situation ainsi que la possibilité d’inter_venir (ou venir-entre) pour connaître et créer du commun entre les gens. Nous mettrons ainsi en avant le caractère politique (au sens arendtienne d’une pluralité d’individus singuliers) et délibératif des dispositifs artistiques mis en place dans ces expériences (orchestre participatif, détenus- commissaires d’exposition) pour transformer la réalité de l’environnement en milieu de vie, propice aux échanges et aux dialogues. Grâce au travail musical (tant individuel que collectif), ou à l’écriture poétique et/ou plastique, rencontrer l’autre devient possible à travers les langages généraux par ces pratiques artistiques indissociables d’un travail sur soi et sur autrui (le care), de caractère éthique autant que politique.